

ANNONCE DE MUTATION

MEMBRE : **N° :**

Conformément au chiffre 4 de la Directive 1 de l'ARIF :

Vous devez fournir un dossier personnel complet pour tous vos organes (associés de sociétés de personnes, associés gérants de sociétés à responsabilité limitée, membres de conseils d'administration, de conseils de fondation ou de comités d'associations, et tous autres membres de la direction possédant des pouvoirs généraux), ainsi que pour tous vos employés et auxiliaires subordonnés participant à vos affaires assujetties à la LBA, y compris votre responsable LBA.

Vous êtes dispensés de l'obligation de fournir un dossier complet pour :

- ***les associés de sociétés de personnes ou à responsabilité limitée, et membres de conseils d'administration, conseils de fondation ou comités d'association, comportant au moins dix personnes, et seulement en ce qui concerne celles de ces personnes qui n'ont aucune activité opérationnelle ni pouvoir de signature ;***
- ***les associés non-gérants de sociétés à responsabilité limitée qui n'ont aucune activité opérationnelle ni pouvoir de signature.***

Informations sur la personne :

Noms, Prénoms:

Fonction au sein de l'entreprise:

Dès le :

Documents à fournir :

- copie certifiée conforme par l'ARIF, un notaire ou la Poste suisse du passeport ou carte d'identité en cours de validité ;
- extrait original du casier judiciaire du pays de résidence, datant de moins de trois mois ;
- *curriculum vitae* daté et signé en original par la personne concernée et contenant au moins son état civil, son adresse privée, sa formation, son parcours professionnel ;
- photocopie simple des diplômes, contresignée par leur titulaire * ;
- photocopie simple des certificats de travail, contresignée par leur titulaire *.

** ou, à défaut, une attestation écrite sur l'honneur expliquant cette absence, datée et signée.*

Déclaration de non-poursuite à signer par la personne annoncée :

« Je certifie n'avoir subi aucune condamnation ni ne faire l'objet d'aucune procédure de droit pénal ordinaire ou administratif ayant un rapport avec mon activité professionnelle ».

Noms, Prénoms, lieu, date et signature :

Dans le cas où cette déclaration ne peut être signée par la personne mentionnée ci-dessus, annexer la description des condamnations subies ou des procédures en cours, et tous documents et indications utiles pour juger de leur gravité, datés et signés en original.